

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
HEBBIL

**LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC MAINTIENT SES ENGAGEMENTS EN
MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Québec, le 1^{er} avril 2010 - Le Discours sur le budget 2010-2011 prévoit l'intégration de l'Agence de l'efficacité énergétique au sein du ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'ici la fin de la présente année financière. Pour la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M^{me} Nathalie Normandeau, il s'agit d'une réorganisation qui permettra une meilleure coordination des orientations et des priorités gouvernementales en matière d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies énergétiques. L'Agence poursuivra ses activités pour la prochaine année.

« Le contexte budgétaire actuel du gouvernement du Québec nous amène à revoir nos façons de faire », mentionne la ministre Normandeau. « En réduisant les dédoublements sur le plan administratif, nous serons en mesure d'accorder une plus grande priorité aux mesures de soutien direct aux initiatives en matière d'efficacité énergétique et d'aide au développement des nouvelles technologies énergétiques. »

La prochaine année, qui en sera une de transition, permettra d'assurer un transfert harmonieux des activités de l'Agence au ministère des Ressources naturelles et de la Faune à compter du 1^{er} avril 2011. Pour ce faire, un comité de transition sera créé.

- 30 -

Source :	Christian Tanguay Attaché de presse Cabinet de la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre du Plan Nord 418 643-7295		
----------	--	--	--